

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 13 septembre 2021

CCPC/2021256-028

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (30) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, A. BOUSQUET (pouvoir à M. GARCIA), P. CAMPS, J. COLL, C. COLOMER, J. CORDELETTE, J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES (pouvoir à J-L. DEMELIN), A. LUNEAU, D. MARIN (pouvoir à P. BATAILLE), F. MARTIN (pouvoir à H. BAUDET), F. OMAHSAN, P. PETITQUEUX, S. POLATO, S. PONS, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. SANTANACH, A. TAHOSES, S. VAILLS (pouvoir à P. PETITQUEUX), G. VICENS.

Date de convocation : 7 septembre 2021

Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

**Objet : Budget Principal – DM N° 4 – Augmentation de Crédits Opérations « Extension La Quillane »,
« Maison France Service » « Campus Connecté » « Piste Ski Roues »**

Le lundi 13 septembre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que lors du vote du Budget Primitif 2021, les crédits suivants ont été portés sur les opérations :

Maison France Service (opération 151) : Compte 21571 – Matériel Roulant – Voirie : 10 000 €

Extension La Quillane (opération 109) : Compte 2313 – Constructions : : 40 000 €

Campus Connecté (opération 150) : Compte 2314 – Constructions sur sol d'autrui : 50 000 €

Piste Ski Roues (opération 116) : Compte 2315 – Installations, matériel et outillage Technique : 75 000 €

Le Président explique que des travaux et achats supplémentaires doivent être rajoutés à ces opérations, les crédits portés ne sont donc pas suffisants.

Le Président propose d'augmenter les crédits comme ci-dessous :

Maison France Service (opération 151) : Compte 21571 – Matériel Roulant – Voirie : + 30 000 € (Achats de 2 Véhicules) demande de 50% de subvention en cours

Extension La Quillane (opération 109) : Compte 2313 – Constructions : : + 55 000 € (Garages, équipements intérieurs, signalétiques etc)

Campus Connecté (opération 150) : Compte 2314 – Constructions sur sol d'autrui : + 30 000 € (Le projet campus connecté est dans sa phase réalisation, 350 000 € de subventions ont été accordées. La réalisation du projet nécessite une augmentation du budget due au coût de fabrication et construction du bâtiment, une nouvelle localisation est en effet nécessaire)

Piste Ski Roues (opération 116) : Compte 2315 – Installations, matériel et outillage Technique : + 21 000 € (Elargissement Piste) – nouvelle subvention de 40 000€ de DETR

Le Président propose d'augmenter les crédits de l'Opération «151- Maison France Service » de 30 000 € par la diminution des crédits sur l'opération « 180-Matériel Pôle Bâtiments et Infrastructures » de 30 000 €

Le Président propose d'augmenter les crédits des Opérations « 109-Extension La Quillane » de 55 000 €, « 150- Campus Connecté » de 30 000 €, « 116-Piste Ski Roues » de 21 000 € par la diminution des crédits portés sur l'Opération « 137-Médiathèques » de 106 000 €

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **D'augmenter les crédits de l'Opération «151- Maison France Service » de 30 000 € par la diminution des crédits sur l'opération « 180- Matériel Pôle Bâtiments et Infrastructures » de 30 000 €**
- **D'augmenter les crédits des Opérations « 109-Extension La Quillane » de 55 000 €, « 150- Campus Connecté » de 30 000 €, « 116-Piste Ski Roues » de 21 000 € par la diminution des crédits portés sur l'Opération « 137-Médiathèques » de 106 000 €**
- **D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Llagonne, le 13 septembre 2021

Pierre BATAILLE
Président

